



Voici votre carte  
VacancesOr<sup>MD</sup>  
CIBC Visa<sup>\*</sup>



# Aperçu de vos avantages

<b>Voici votre carte VacancesOr CIBC Visa</b>	<b>1</b>
Obtention de Dollars Vacances <sup>MD</sup>	
Paiement avec des points	
Comment échanger vos Dollars Vacances au moyen de Paiement avec des points?	
<b>Façons de payer</b>	<b>2</b>
Paiement sans contact et portefeuille mobile	
Cliquer pour payer <sup>+</sup>	
<b>Gérez vos dépenses</b>	<b>3</b>
Plans de versements MonTempo CIBC <sup>MC</sup>	
À la loupe CIBC	
Relevé mensuel optimisé	
Alertes de dépenses	
<b>Gérer ma carte</b>	<b>3</b>
Activer ma carte	
Bloquer ou réactiver ma carte	
Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée	
Alertes et sécurité	
Renseignements améliorés sur les opérations	
Gestion au quotidien	
Les relevés électroniques offrent simplicité et commodité	
<b>Assurances et avantages voyages</b>	<b>5</b>
Assurance frais médicaux pour un voyage hors province	
Assurance collision/dommages pour les véhicules de location - CIBC Visa	
Économisez sur l'essence grâce à la Banque CIBC et à Récompenses Journée	
Rabais dans les établissements d'Avis <sup>MD</sup>	
<b>Vos opérations bancaires, à votre façon</b>	<b>6</b>
Avances en espèces instantanées	
Cartes supplémentaires	
Service de paiement automatique	
Chèques Pratiques personnalisés	
Remplacement de carte avances en espèces en cas d'urgence	
Virement de fonds mondial CIBC <sup>MC</sup>	
<b>Modalités du programme de Dollars Vacances</b>	<b>8</b>
<b>Remarques, marques de commerce et mentions juridiques</b>	<b>11</b>
<b>Coordonnées importantes</b>	<b>13</b>

# Voici votre carte VacancesOr CIBC Visa

**Votre nouvelle carte VacancesOr CIBC Visa est le reflet de notre engagement à vous aider à tirer le maximum de votre carte de crédit.**

Pour commencer, obtenez des Dollars Vacances sur chaque achat réglé au moyen de votre carte. Comme votre nouvelle carte est acceptée dans plus de 24 millions d'établissements partout dans le monde, vous disposez d'innombrables façons d'accumuler des Dollars Vacances.

Votre carte CIBC Visa vous offre également une gamme de caractéristiques de gestion de crédit, sans frais supplémentaires. Profitez d'outils personnalisés qui vous permettent de mieux organiser et de mieux gérer vos dépenses mensuelles. Découvrez des services novateurs qui vous aident à prendre des décisions de crédit qui conviennent à votre vie, y compris une gamme de caractéristiques de sécurité et de protection pour votre tranquillité d'esprit.

Veuillez prendre un moment pour lire le présent guide. Vous en saurez davantage sur tout ce que votre nouvelle carte peut vous offrir. Nous croyons que vous serez impressionné et plus sûr encore d'avoir fait le bon choix.

**Profitez-en.**

## **Obtention de Dollars Vacances**

Chaque fois que vous réglez un achat au moyen de votre carte VacancesOr CIBC Visa, vous obtenez un rabais en Dollars Vacances qui correspond à 1 % du montant total de vos achats, moins les retours<sup>1</sup>. Un Dollar Vacances équivaut au paiement de un dollar sur votre solde de carte de crédit au moyen de Paiement avec des points.

Le montant total des Dollars Vacances accumulés chaque mois ainsi que le montant total des Dollars Vacances accumulés à ce jour figureront sur votre relevé mensuel.



## Paiement avec des points

Utilisez vos Dollars Vacances pour effectuer des paiements sur votre solde de carte de crédit<sup>2</sup>.

## Comment échanger vos Dollars Vacances au moyen de Paiement avec des points?

Vous pouvez échanger vos Dollars Vacances au moyen de Paiement avec des points CIBC<sup>2</sup> en appelant au 1 866 339-3320 (au Canada et aux États-Unis) ou au 905 277-3394 (ailleurs dans le monde).

# Façons de payer

Pour en savoir plus, visitez le site [cibc.com/facons-de-payer](https://cibc.com/facons-de-payer)

## Paiement sans contact et portefeuille mobile

Il vous suffit de payer en passant votre carte ou votre téléphone intelligent admissible devant le lecteur dès que vous voyez le symbole  sur le terminal du marchand<sup>3</sup>.

Ajoutez votre carte CIBC admissible à un portefeuille mobile pris en charge par votre téléphone pour effectuer des achats sécurisés dans une application, en ligne ou encore en magasin.

De plus, en cas de perte ou de vol de votre carte, vous aurez accès immédiatement à votre nouvelle carte de crédit dans votre portefeuille mobile pendant que vous attendez une carte de remplacement.

## Cliquer pour payer<sup>+</sup>

Votre carte vous permet d'utiliser la fonction Cliquer pour payer  - une façon plus facile et sécuritaire de payer en ligne. Lorsque vous faites des achats en ligne au moyen de la fonction Cliquer pour payer , vous n'avez pas besoin d'entrer votre numéro de carte à 16 chiffres, de chercher votre mot de passe ou de remplir une formule.

Profitez d'un paiement en ligne simple, intelligent et sécuritaire grâce à la fonction Cliquer pour payer. Recherchez simplement cette icône  lorsque vous passez à la caisse de vos marchands en ligne participants préférés. Vous pouvez vous inscrire au service Cliquer pour payer :

1. Après des marchands qui affichent cette icône 
2. À la page d'inscription Cliquer pour payer de Visa

# Gérez vos dépenses

## Plans de versements MonTempo CIBC<sup>4</sup>

Lorsque vous décidez d'effectuer un achat important, qu'il s'agisse de rénovations ou de vacances prévues, ou encore d'une dépense imprévue comme le bris d'un électroménager, vous pouvez utiliser MonTempo CIBC. Payez à votre rythme les achats admissibles portés à votre carte grâce à des plans de paiement par versements avec des taux d'intérêt moins élevés sur une durée fixe. Certaines restrictions s'appliquent. Visitez le site [cibc.com/MonTempo](http://cibc.com/MonTempo) pour en savoir plus.

## À la loupe CIBC

Utilisez la fonctionnalité À la loupe dans l'application Services bancaires mobiles CIBC<sup>MD</sup> pour obtenir des conseils personnalisés selon les opérations liées à votre carte de crédit et à votre compte de dépôt afin de vous aider à gérer vos dépenses courantes.

Faites le suivi de vos dépenses : surveillez où et combien vous dépensez et fixez des limites de dépenses pour différentes catégories ou différents marchands.

Évitez les surprises : si un paiement périodique sur votre carte de crédit augmente (p. ex., facture de téléphone ou abonnement à un centre de conditionnement physique), nous vous en informerons afin que vous gardiez le contrôle de vos dépenses.

**Relevé mensuel optimisé :** effectuez le suivi et la gestion de vos dépenses mensuelles et cumulatives de l'année, classées en 10 catégories de dépenses courantes sur votre relevé imprimé.

**Alertes de dépenses :** établissez des alertes par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct<sup>MD</sup> et choisissez que l'on vous informe par téléphone, par courriel ou par message en ligne lorsque vous dépassez votre budget personnalisé ou que vous approchez de votre limite de crédit<sup>5</sup>.

# Gérer ma carte

Pour en savoir plus, visitez le site [cibc.com/gerermacarte](http://cibc.com/gerermacarte)

La Banque CIBC vous offre un certain nombre de caractéristiques pour la gestion numérique de votre carte de crédit. Des services bancaires modernes, pratiques et sécuritaires, à vos conditions, où et quand vous le voulez. Il vous suffit d'ouvrir une session de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC pour commencer. Profitez de services bancaires partout où vous allez grâce à notre application Services bancaires mobiles CIBC primée pour appareils iPhone<sup>MD</sup>, iPad<sup>MD</sup> et Android<sup>MC</sup>.

## **Activer ma carte**

Vous venez de recevoir votre carte et vous êtes prêt à l'utiliser? Activez facilement une nouvelle carte de crédit ou une carte de remplacement en ligne en tout temps.

## **Bloquer ou réactiver ma carte**

Égarer une carte de crédit, c'est stressant. Grâce aux fonctions Bloquer et Réactiver, vous pouvez instantanément bloquer votre carte de crédit en quelques étapes rapides et la réactiver facilement lorsque vous la retrouvez.

## **Remplacer une carte perdue, volée ou endommagée**

En cas de perte, de vol ou de dommage, vous pouvez demander une carte de remplacement par voie numérique en quelques étapes faciles. Une nouvelle carte vous sera envoyée par la poste.

## **Alertes et sécurité**

### **Les alertes relatives aux opérations par carte de crédit**

vous permettent de suivre l'activité de votre carte de crédit et de repérer rapidement les opérations non autorisées sans avoir à ouvrir une session. Recevez des alertes en temps réel chaque fois qu'une opération est effectuée avec votre carte. Choisissez de recevoir des alertes pour toutes les opérations ou précisez un montant au-delà duquel vous souhaitez être avisé.

**Les alertes de rapport de crédit** vous avertiront des modifications importantes apportées à votre rapport de crédit personnel et vous aideront à surveiller toute activité inhabituelle à votre dossier de crédit<sup>6</sup>.

Vous pouvez également recevoir d'autres alertes et rappels, notamment lorsque votre paiement minimum doit être effectué ou que votre relevé électronique est prêt. Inscrivez-vous facilement ou mettez à jour vos préférences d'alerte au moyen de la fonction Gérer mes alertes dans le panneau de navigation de gauche de Services bancaires mobiles CIBC ou de Services bancaires CIBC en direct.

## **Renseignements améliorés sur les opérations**

Repérez facilement vos opérations par carte de crédit et sélectionnez-les pour consulter les renseignements supplémentaires sur le marchand, notamment ses coordonnées.

## **Gestion au quotidien**

Vérifiez le solde de votre compte, consultez vos opérations récentes, payez vos factures mensuelles ou établissez des paiements futurs. Vous pouvez également demander une augmentation de limite de crédit, des cartes supplémentaires et plus encore.

## Les relevés électroniques offrent simplicité et commodité

Grâce aux relevés électroniques, vous pouvez consulter vos relevés de carte de crédit des 7 dernières années en ligne et sur votre appareil mobile. Enregistrez et imprimez vos relevés en tout temps, ou téléchargez-les pour les utiliser dans votre logiciel de gestion de finances personnelles. Évitez ou réduisez la paperasse par la même occasion.

# Assurances et avantages voyages

## Assurance frais médicaux pour un voyage hors province<sup>7</sup>

Voyagez sans souci. Si vous, en tant que titulaire de carte principal, êtes âgé de 64 ans ou moins, vous, votre conjoint (s'il est âgé de moins de 65 ans) et les enfants à votre charge êtes automatiquement assurés pour un montant allant jusqu'à 5 millions de dollars pour les dépenses d'hospitalisation d'urgence admissibles exigibles sur-le-champ, chaque fois que vous quittez le pays ou votre province, pendant les 15 premiers jours, sans que vous ayez à payer la couverture. Vous n'avez même pas besoin de régler le voyage avec votre carte.

Votre assurance frais médicaux pour un voyage hors province est un régime d'assurance complet qui offre une protection automatique jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars pendant les 15 premiers jours de votre voyage. Si votre voyage dure plus de 15 jours ou si vous avez 65 ans ou plus, vous devez souscrire une autre protection pour toute la durée de votre voyage (si vous avez 65 ans ou plus) ou pour le reste de votre voyage (si vous avez moins de 65 ans). Pour obtenir de l'aide en cas d'urgence, faire une demande de règlement ou obtenir des renseignements avant le voyage, appelez la Ligne d'assistance-voyage CIBC au 1 877 350-6970. À l'extérieur de l'Amérique du Nord, appelez, à frais virés, au 905 816-2571. Veuillez consulter le certificat d'assurance ci-joint pour plus de précisions, y compris les restrictions et les exclusions de la police.

## Assurance collision/dommages pour les véhicules de location – CIBC Visa<sup>7</sup>

Des occasions d'économies sensées. En tant que titulaire de la carte VacancesOr CIBC, vous pouvez économiser jusqu'à 25 \$ par jour en assurance de véhicule de location. Il vous suffit de porter le coût total de la location du véhicule votre carte VacancesOr CIBC Visa et de refuser l'assurance exonération des dommages par collision ou l'assurance pertes et dommages de l'agence de location. Vous serez alors protégé par l'assurance collision/dommages pour les véhicules de location – CIBC Visa. Veuillez consulter le certificat d'assurance ci-joint pour plus de précisions, y compris les restrictions et les exclusions de la police.

Les assurances comprises avec les cartes de crédit CIBC sont établies par **Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (RSA)**. Pour obtenir des renseignements ou présenter une demande de règlement au titre des assurances présentées ci-dessus, visitez le site [cibccentre.rsagroup.ca/fr](http://cibccentre.rsagroup.ca/fr) ou appelez sans frais au 1 866 363-3338 au Canada et dans la zone continentale des États-Unis, incluant Hawaï. Ailleurs dans le monde, y compris au Mexique, appelez à frais virés au 905 403-3338.

## **Économisez sur l'essence grâce à la Banque CIBC et à Récompenses Journée**

Liez votre carte CIBC admissible à Récompenses Journée et utilisez-la pour économiser automatiquement jusqu'à 10 cents le litre<sup>8</sup> aux stations-service Chevron, Ultramar et Pioneer participantes<sup>8</sup>. Visitez le site [cibc.com/journie-fr](http://cibc.com/journie-fr) pour commencer.

## **Rabais auprès d'Avis**

Profitez d'économies supplémentaires. En tant que titulaire de la carte VacancesOr CIBC Visa, vous pouvez économiser entre 5 % et 20 % dans les établissements Avis participants partout dans le monde lorsque vous payez avec votre carte VacancesOr CIBC Visa<sup>9</sup>. Vous pouvez effectuer une réservation en ligne à l'adresse [avis.ca/fr](http://avis.ca/fr) ou en appelant au 1 800 879-AVIS (2847). Veuillez indiquer le numéro de rabais universel Avis « C277502 ».

# **Vos opérations bancaires, à votre façon**

## **Avances en espèces instantanées**

Vous pouvez obtenir instantanément jusqu'à 1 000 \$ par jour grâce à votre carte CIBC Visa, sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles<sup>10</sup>, à tout guichet automatique bancaire CIBC ou à l'un des quelque un million de guichets automatiques bancaires affichant les logos Visa, *Interac*<sup>MD</sup> ou *Système Plus*<sup>\*</sup>. Vous n'avez besoin que de votre carte et de votre NIP. Si vous le désirez, vous pouvez même changer votre NIP à tout guichet automatique bancaire CIBC<sup>11</sup>.

## **Cartes supplémentaires (usagers autorisés)**

En tant que titulaire d'une carte VacancesOr CIBC Visa, vous pouvez demander d'obtenir jusqu'à trois (3) cartes supplémentaires. Distribuez-les à votre conjoint ou à toute autre personne de votre choix et maximisez les occasions d'accumuler des Dollars Vacances. À la fin de chaque période de relevé, toutes les dépenses figureront sur le relevé mensuel du titulaire de carte principal.

- Limites de dépenses des usagers autorisés : Si vous avez ajouté des usagers autorisés à votre compte, vous pouvez facilement leur fixer des limites de dépenses mensuelles pour les achats et les retraits en espèces effectués avec leur carte. En tant que titulaire de carte principal, vous pouvez surveiller leurs dépenses par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC et communiquer en tout temps avec nous pour modifier les limites<sup>12</sup>.

## **Service de paiement automatique**

Effectuer vos paiements à temps est maintenant plus facile. Inscrivez-vous au Service de paiement automatique CIBC, un service automatique qui prélève le paiement de votre carte sur le compte bancaire de votre choix. Choisissez de régler le paiement minimum ou le montant exigible à la date d'échéance du paiement tous les mois. Peu importe l'option choisie, n'oubliez pas que si votre solde dépasse votre limite de crédit à la date d'un relevé, nous débiterons aussi, à la date d'échéance du paiement, votre compte bancaire du montant de votre solde qui excède votre limite de crédit.

## **Chèques Pratiques personnalisés**

Utilisez les Chèques Pratiques CIBC pour virer des soldes à taux plus élevés, consolider des factures ou faire des achats dans des endroits qui n'acceptent pas les cartes de crédit. Utilisez-les comme tout autre chèque en les libellant au nom d'une personne, d'une entreprise ou d'un émetteur de carte de crédit autre que la Banque CIBC et le montant sera porté à votre relevé. Les Chèques Pratiques sont offerts sous réserve du crédit disponible et des fonds disponibles et portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte de crédit<sup>13</sup>.

**Appelez au 1 800 465-4653 pour commander gratuitement des Chèques Pratiques personnalisés**

## **Remplacement de carte et jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces en cas d'urgence**

Si vous voyagez et que votre carte est perdue ou volée, ou que vous soupçonnez quelqu'un de l'utiliser ou d'en utiliser le numéro, communiquez avec la Banque CIBC le plus vite possible au 1 800 663-4575. Rappelez-vous que vous pouvez aussi obtenir jusqu'à 5 000 \$ d'avances en espèces en cas d'urgence, sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles, si votre carte est perdue ou volée<sup>11</sup>.

## **Virement de fonds mondial CIBC**

Envoyez des fonds à l'étranger avec le service Virement de fonds mondial CIBC<sup>14</sup>. Il n'y a aucuns frais d'opération et vous n'aurez pas à payer d'intérêts tant que vous réglez votre Solde au plus tard à la date d'échéance du paiement<sup>15</sup>.

Utilisez votre appareil mobile, ouvrez une session de Services bancaires CIBC en direct sur votre ordinateur ou passez à un centre bancaire CIBC pour envoyer de l'argent à des taux de change concurrentiels. C'est facile et sécuritaire, et les fonds arriveront dès le jour ouvrable suivant<sup>15</sup>.

## Conservez le Guide de vos avantages

Pour toute référence future, il est bon de conserver le Guide de vos avantages. Vous ne savez jamais quand vous pourriez avoir besoin d'un renseignement important ou des numéros de téléphone liés à votre carte VacancesOr CIBC Visa.

Pour tirer le maximum de votre nouvelle carte VacancesOr CIBC Visa, visitez le site [cibc.com/francais](http://cibc.com/francais) et inscrivez-vous à Services bancaires CIBC en direct.

## Modalités du programme de Dollars Vacances

### En date du 4 février 2024

1. Les présentes Modalités s'appliquent au Programme et remplacent toutes les modalités précédentes. Les présentes Modalités régissent votre compte VacancesOr ainsi que l'accumulation et l'échange de Dollars Vacances<sup>MD</sup>. Les Modalités s'appliquent au Titulaire de carte principal.
2. Votre Entente avec le titulaire de carte CIBC s'applique également au Programme et, en cas de divergence entre les présentes Modalités et votre Entente avec le titulaire de carte CIBC, votre Entente avec le titulaire de carte CIBC prévaut dans la mesure nécessaire pour résoudre cette divergence.

### Comment obtenir des Dollars Vacances

3. Les Dollars Vacances représentent une valeur de 1% de vos achats nets par Carte et seront ajoutés à votre Compte de rabais VacancesOr. Vous n'obtiendrez pas de Dollars Vacances sur les avances en espèces, les opérations de Virement de fonds mondial CIBC<sup>MC</sup>, les frais, les intérêts, les virements de solde, les paiements, les Chèques Pratiques CIBC ou les échanges de Dollars Vacances. Tout crédit (pour les retours ou autre) sera déduit de votre Compte de rabais VacancesOr au même taux qu'il a été obtenu.
4. Chaque Relevé mensuel indiquera le nombre total de Dollars Vacances obtenus pendant la période couverte par le relevé, ainsi que le nombre total de Dollars Vacances détenus dans votre Compte de rabais VacancesOr à la fin de la période couverte par le relevé (le cas échéant). Ces montants comprennent vos Dollars Vacances accumulés pour toutes les Cartes du Compte de carte de crédit.

### Échange de Dollars Vacances au moyen de Paiement avec des points

5. Pour échanger des Dollars Vacances au moyen de Paiement avec des points, votre Compte de carte de crédit doit être En règle au moment de l'échange. Vous pouvez échanger vos Dollars Vacances pour effectuer le paiement du solde impayé de votre carte de crédit au moyen de « Paiement avec des points » si vous avez une Carte admissible en appelant au [1 866 339-3320](tel:18663393320) (au Canada et aux États-Unis) ou au [905 277-3394](tel:9052773394) (ailleurs dans le monde). Seuls les Titulaires de carte principaux sont autorisés à effectuer un échange au moyen de « Paiement avec des points ». Le montant d'échange demandé doit être égal ou inférieur au solde de vos Dollars Vacances disponibles. Un échange au moyen de « Paiement avec des points » n'est ni remboursable, ni échangeable, ni cessible, sauf indication contraire. Les paiements seront appliqués à votre Compte de carte de crédit dans les 5 jours ouvrables suivant les échanges.

6. Chaque Dollar Vacances correspond à un paiement de 1 \$ CA du solde impayé de votre carte de crédit au moyen de Paiement avec des points.
7. Les Dollars Vacances seront déduits de votre Compte de rabais VacancesOr à la date à laquelle vous échangez les Dollars Vacances au moyen de « Paiement avec des points ».

## **Décès du Titulaire de carte principal, fermeture du Compte de carte de crédit et résiliation du Programme**

8. Si le Titulaire de carte principal décède et que son conjoint, conjoint de fait ou partenaire en union civile qui est un Usager autorisé du même Compte de carte de crédit présente une demande et est autorisé à titre de Titulaire de carte principal de remplacement, tous les Dollars Vacances demeureront dans le Compte de rabais VacancesOr. Autrement, le Compte de rabais VacancesOr sera fermé et la succession du Titulaire de carte principal pourra échanger les Dollars Vacances qui s'y trouvent, conformément aux présentes Modalités, au plus tard 12 mois après la fermeture du Compte de rabais VacancesOr. Tous les Dollars Vacances doivent alors être échangés en une seule opération en appelant au 1 866 339-3320 (au Canada et aux États-Unis) ou au 905 277-3394 (ailleurs dans le monde), à moins d'indication contraire de notre part. Si les Dollars Vacances ne sont pas échangés d'ici cette date pour quelque raison que ce soit (y compris en raison d'un différend entre le ou les représentants légaux, le ou les bénéficiaires ou d'autres demandeurs), les Dollars Vacances seront annulés.
9. Si un Titulaire de carte principal ferme son Compte de carte de crédit ou refuse de renouveler sa Carte, le Compte de rabais VacancesOr associé sera également fermé et tous les Dollars Vacances du Compte de rabais VacancesOr doivent être échangés dans les 60 jours suivant la fermeture du Compte de carte de crédit en appelant au 1 866 339-3320 (au Canada et aux États-Unis) ou au 905 277-3394 (ailleurs dans le monde). Si le Compte de carte de crédit est fermé parce que la ou les Cartes sont converties par le Titulaire de carte principal en un autre type de carte de crédit CIBC, tous les Dollars Vacances dans le Compte de rabais VacancesOr doivent être échangés dans les 60 jours en appelant au 1 866 339-3320 (au Canada et aux États-Unis) ou au 905 277-3394 (ailleurs dans le monde), à moins d'indication contraire de notre part. Les Dollars Vacances qui ne sont pas échangés dans les 60 jours seront annulés sans qu'aucune compensation soit versée.
10. Si la Banque CIBC ferme un Compte de carte de crédit parce que le Compte de carte de crédit n'est pas En règle ou pour toute autre raison autorisée en vertu de l'Entente avec le titulaire de carte, le Compte de rabais VacancesOr associé est automatiquement fermé et tous les Dollars Vacances sont immédiatement annulés.
11. Si l'ensemble du Programme doit prendre fin, nous enverrons un préavis de 60 jours au Titulaire de carte principal, qui peut être inclus avec un Relevé mensuel ou y figurer. Tout préavis sera également réputé avoir été envoyé aux Usagers autorisés. Le préavis fournira des renseignements sur l'échange et l'expiration des Dollars Vacances non échangés avant la fin du Programme VacancesOr.

## **Modalités générales**

12. Nous ne sommes pas tenus de créditer votre Compte de rabais VacancesOr des Dollars Vacances obtenus pour les achats nets réglés par Carte pendant une période couverte par un Relevé mensuel si votre Compte de carte de crédit n'est pas ouvert ni En règle en tout temps pendant une période couverte par un Relevé mensuel.
13. Il vous incombe d'examiner les montants en Dollars Vacances indiqués sur votre Relevé mensuel. Vous devez aviser Services de cartes de crédit CIBC par écrit de toute erreur, omission ou objection concernant le solde des Dollars Vacances ou de tout crédit ou débit porté à votre Compte de rabais VacancesOr dans les 6 mois suivant la date du Relevé mensuel sur lequel les Dollars Vacances figurent (ou aurait dû figurer). Si vous ne le faites pas, nous sommes en droit de traiter le Relevé mensuel comme étant exact, sauf pour les crédits inappropriés.
14. Votre accumulation de Dollars Vacances ne vous donne droit à aucun droit acquis. Les Dollars Vacances n'ont aucune valeur monétaire, et vous ne pouvez pas les échanger contre de l'argent ni les créditer en fonction des soldes de votre Compte de carte de crédit (sauf comme il est indiqué sous « Échange de Dollars Vacances au moyen de Paiement avec des points »). Les Dollars Vacances ne peuvent pas constituer le fondement d'une réclamation en argent à la Banque CIBC.
15. Vous ne pouvez pas transférer des Dollars Vacances, y compris dans un autre Compte de carte de crédit. Vous ne pouvez ni céder ni diviser des Dollars Vacances en cas de séparation, de divorce, de faillite ou autrement sans le consentement préalable de la Banque CIBC. Vous ne pouvez ni lier, ni donner en garantie, ni hypothéquer des Dollars Vacances d'aucune façon que ce soit.
16. Nous pouvons divulguer des renseignements sur un Compte de rabais VacancesOr au Titulaire de carte principal.

17. La Banque CIBC et ses mandataires ne sont responsables d'aucune perte ni blessure, d'aucun décès, coût ou dommage, ni d'aucune dette ou dépense que vous ou les membres de votre famille ou vos invités pouvez subir ou engager, et vous exonérez et dégagez la Banque CIBC et ses mandataires de toute réclamation, demande, action et de tout droit d'action pouvant survenir relativement à ce qui suit :
- (a) Erreur ou omission dans toute source d'information sur le Programme;
  - (b) Erreur ou retard dans le crédit ou le débit de votre Compte de rabais VacancesOr. La présente renonciation lie vos représentants légaux, héritiers, successeurs et ayants droit.
18. Nous pouvons modifier, suspendre ou résilier la totalité ou une partie du Programme en tout temps et nous vous en aviserons en envoyant au Titulaire de carte principal un avis (écrit ou électronique) ou en publiant un avis sur le Site Web, qui sera en vigueur lorsqu'il sera publié. Si nous apportons aux présentes Modalités une modification qui s'avère mineure ou avantageuse pour vous, nous vous en aviserons en publiant un avis sur le Site Web, où vous pourrez toujours trouver la version la plus récente. Toute modification apportée aux présentes Modalités ou au Programme peut avoir une incidence sur les Dollars Vacances que vous avez peut-être déjà accumulés et/ou sur les accumulations futures.
19. Les dispositions suivantes s'appliquent uniquement aux Comptes de rabais VacancesOr lorsque le Titulaire de carte principal est un résident du Québec : Nous donnerons au Titulaire de carte principal un préavis de 60 jours pour toute modification apportée à une modalité essentielle des présentes Modalités et un préavis de 30 jours pour toute autre modification. Le préavis comprendra une comparaison des modalités actuelles et nouvelles et la date d'entrée en vigueur du changement. Le Titulaire de carte principal peut refuser tout changement en annulant son Compte de carte de crédit au moyen d'un avis à la Banque CIBC dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur du changement, sans frais, ni pénalité, ni indemnité d'annulation.
20. Vous êtes responsable de tout impôt à payer et de toute déclaration fiscale découlant de votre utilisation du Programme.
21. Les présentes Modalités seront régies et interprétées conformément aux lois canadiennes. Les tribunaux de la province ou du territoire canadien dans lequel réside le Titulaire de carte principal d'un Compte de carte de crédit Visa (ou de l'Ontario, s'il réside à l'extérieur du Canada) auront compétence exclusive sur tout différend concernant les Dollars Vacances et/ou les présentes Modalités.
22. Les termes qui commencent par une majuscule et qui ne sont pas définis dans les présentes Modalités ont le sens suivant :
- (a) **Banque CIBC, nous, nos et notre** désignent la Banque Canadienne Impériale de Commerce.
  - (b) **Carte** désigne une carte VacancesOr CIBC Visa\*.
  - (c) **Compte de carte de crédit** a le sens qui lui est attribué dans votre Entente avec le titulaire de carte CIBC.
  - (d) **Compte de rabais VacancesOr** désigne le compte de Dollars Vacances lié au Compte de carte de crédit du Titulaire de carte principal.
  - (e) **Dollars Vacances** désigne les primes versées en vertu du Programme.
  - (f) **En règle** a le sens qui lui est attribué dans votre Entente avec le titulaire de carte CIBC.
  - (g) **Entente avec le titulaire de carte CIBC** désigne l'entente avec le titulaire de carte régissant votre Compte de carte de crédit, telle qu'elle est modifiée et remplacée de temps à autre.
  - (h) **Modalités** désigne la liste des modalités qui s'appliquent au Programme.
  - (i) **Programme** désigne le programme de primes VacancesOr.
  - (j) **Relevé mensuel** désigne le relevé mensuel envoyé au Titulaire de carte principal relativement au Compte de carte de crédit.
  - (k) **Site Web** désigne le site [cibc.com/EntentesCarteCredit](http://cibc.com/EntentesCarteCredit) ou toute autre adresse de site Web qui le remplace.
  - (l) **Titulaire de carte principal** a le sens qui lui est attribué dans votre Entente avec le titulaire de carte CIBC.
  - (m) **Usager autorisé** a le sens qui lui est attribué dans votre Entente avec le titulaire de carte CIBC.
  - (n) **vous** désigne un Titulaire de carte principal ou un Usager autorisé, selon le cas.
  - (o) **« y compris »** signifie « notamment ».

# Remarques, marques de commerce et mentions juridiques

- <sup>1</sup> Le rabais en Dollars Vacances est consenti sur les achats par carte, moins les retours, mais non sur les avances en espèces, les opérations de Virement de fonds mondial CIBC, les Chèques Pratiques ordinaires, les virements de solde, les frais, les intérêts et les paiements. Les Dollars Vacances ne sont attribués que si votre compte Visa est en règle à la date du relevé mensuel; sinon, ils sont annulés.
- <sup>2</sup> Seuls les titulaires de carte principaux sont autorisés à effectuer un échange « Paiement avec des points ». Les Usagers autorisés ne sont pas admissibles. Les échanges ne sont ni remboursables, ni échangeables, ni cessibles, sauf indication contraire. Le montant d'échange demandé doit être égal ou inférieur au solde de points disponibles du titulaire de carte. L'utilisation de l'échange Paiement avec des points figurera sur le relevé de carte de crédit dans un délai de cinq jours ouvrables.
- <sup>3</sup> Sous réserve des limites des opérations établies par les marchands.
- <sup>4</sup> Les plans de versements MonTempo CIBC permettent aux titulaires de carte admissibles de convertir une ou des opérations par carte admissibles en versements mensuels (incluant les intérêts) sur une période déterminée. Lorsque vous créez un plan de versements, vous pouvez sélectionner une durée de versements (en mois) assortie d'un taux d'intérêt annuel. Une fois que vous avez accepté les modalités du plan de paiement par versements et que ce dernier a été créé, vous pouvez l'annuler en tout temps, mais vous ne pouvez pas le modifier. Les plans de versements MonTempo CIBC sont offerts uniquement : a) aux titulaires dont le compte est en règle; b) pour certains comptes et certaines opérations admissibles. Pour connaître toutes les modalités, visitez le site [cibc.com/MonTempo](http://cibc.com/MonTempo).
- <sup>5</sup> Les opérations doivent être passées à votre compte avant qu'une alerte de dépenses se déclenche. Il peut s'écouler jusqu'à 24 heures avant qu'une alerte soit donnée lorsqu'une opération susceptible de la déclencher est passée au compte.
- <sup>6</sup> Ce service est fourni par Equifax Canada, une agence d'évaluation du crédit de premier plan au Canada.
- <sup>7</sup> Les assurances comprises avec les cartes de crédit CIBC sont établies par **Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (RSA)**. Vous pouvez communiquer avec RSA au **1 866 363-3338** au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au **905 403-3338** ailleurs dans le monde, ou visiter le site [cibccentre.rsagroup.ca/fr](http://cibccentre.rsagroup.ca/fr). L'assurance collision/dommages de Visa pour les véhicules de location s'applique uniquement à des périodes de location d'au plus 48 jours; pour activer la protection, vous devez refuser l'assurance exonération des dommages par collision ou l'assurance pertes et dommages de l'agence de location et porter le coût total de la location du véhicule à votre carte. L'assurance frais médicaux pour un voyage hors province n'est offerte au titulaire de carte principal que s'il est âgé de 64 ans ou moins, auquel cas elle s'applique aussi à son conjoint s'il est âgé de 64 ans ou moins, ainsi qu'aux enfants à leur charge, pendant les 15 premiers jours du voyage. Cette assurance ne couvre aucuns frais liés à une condition préexistante si, dans les 90 jours précédant le départ, cette condition ou une condition associée n'a pas été stabilisée. Toutes les assurances sont assujetties aux restrictions et aux exclusions mentionnées dans les certificats d'assurance contenus dans la trousse de la carte.
- <sup>8</sup> Les établissements participants comprennent certaines stations-service des marques Chevron, Pioneer ou Ultramar participantes au Canada. Pour obtenir la liste complète des stations-service participantes, visitez le site [journie.ca/fr-CA/destinations](http://journie.ca/fr-CA/destinations).
- <sup>9</sup> Des rabais sur la location de véhicules sont offerts dans les établissements Avis participants, à condition que vous portiez le coût de la location à votre carte. (Les résidents du Québec peuvent obtenir le rabais sans utiliser leur carte, à condition qu'ils la montrent lorsqu'ils utilisent une autre option de paiement acceptée par Avis.)
- <sup>10</sup> Nous pouvons refuser une avance en espèces, un Chèque Pratique ou un virement de solde si une telle opération entraîne le dépassement de votre limite de crédit. Nous refuserons une telle opération si elle entraîne le dépassement de votre limite de retrait en espèces. Votre limite de retrait en espèces correspond à 50 % de votre limite de crédit et s'applique uniquement aux opérations en espèces (p. ex., aux avances en espèces, y compris aux opérations assimilées à des opérations en espèces, ainsi qu'aux virements de solde et aux Chèques Pratiques). Les avances en espèces ne donnent pas droit aux Dollars Vacances. L'intérêt s'applique à compter de la date à laquelle les avances sont consenties.
- <sup>11</sup> Tous les titulaires de carte (titulaire principal et usagers autorisés) inscrits au compte recevront un NIP.

- <sup>12</sup> Le titulaire de carte principal peut fixer et modifier les limites de dépenses de n'importe quel usager autorisé du compte de carte de crédit en communiquant avec la Banque CIBC. La Banque CIBC se réserve le droit de modifier les limites de dépenses en tout temps par suite d'une diminution de la limite de crédit ou de la limite de retrait en espèces de la carte. Les limites de dépenses des usagers autorisés sont sous réserve de la limite de crédit et de la limite de retrait en espèces globales du compte de carte de crédit; les fonds auxquels a accès un usager autorisé peuvent donc être inférieurs à la limite de dépenses fixée. La limite de dépenses des usagers autorisés est remise à zéro chaque mois, ou plus tôt si le titulaire de carte principal le demande ou si l'usager autorisé effectue un paiement au compte de carte de crédit. Pour connaître toutes les précisions, visitez le site [cibc.com/limitesdedepenses](http://cibc.com/limitesdedepenses). La limite de dépenses pour les espèces, qui se rapporte aux opérations en espèces, est comprise dans la limite de dépenses globale d'un usager autorisé. Par « espèces », on entend les avances en espèces, les Chèques Pratiques CIBC et les virements de solde. Pour connaître toutes les précisions, visitez le site [cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage.html](http://cibc.com/fr/personal-banking/credit-cards/manage.html).
- <sup>13</sup> Les Chèques Pratiques portent intérêt à compter de la date à laquelle ils sont passés à votre compte de carte VacancesOr CIBC Visa. Les Chèques Pratiques sont offerts sous réserve de votre crédit disponible et de vos fonds disponibles. Les Chèques Pratiques ne seront pas traités si votre compte de carte VacancesOr CIBC Visa n'est pas en règle. Les Chèques Pratiques ne peuvent être utilisés pour payer ou virer le solde d'autres cartes de crédit CIBC, de marges de crédit personnelles CIBC ou de prêts ou prêts hypothécaires CIBC. Les Chèques Pratiques ne peuvent être certifiés et vous ne pouvez pas contester une opération que vous avez réglée au moyen d'un Chèque Pratique.
- <sup>14</sup> Les taux de change de la Banque CIBC s'appliquent. Seuls les titulaires de carte principaux peuvent utiliser leur compte de carte de crédit admissible pour effectuer une opération de Virement de fonds mondial CIBC. La plupart des opérations de Virement de fonds mondial CIBC sont exécutées en 1 à 3 jours ouvrables.
- <sup>15</sup> La Banque CIBC n'impute aucun intérêt sur une opération de Virement de fonds mondial figurant sur votre relevé si nous recevons le paiement total du Montant exigible (ou pour une opération de Virement de fonds mondial qui a été convertie en un Plan de paiement par versements au cours de la période couverte par ce relevé, si nous recevons le paiement total de votre Solde) au plus tard à la date d'échéance du paiement pour ce relevé. Les termes qui commencent par une majuscule dans cette note de bas de page ont le sens qui leur est attribué dans l'Entente avec le titulaire de carte CIBC.

\* Marque de commerce de Visa Int., utilisée sous licence.

Vacances Air Canada<sup>MD</sup> est une marque déposée d'Air Canada, utilisée sous licence.

Interac<sup>MD</sup> est une marque déposée d'Interac Corp., utilisée sous licence.

L'indicateur d'opération sans contact est une marque déposée d'EMVCo LLC.

\* L'icône Cliquer pour payer est une marque de commerce d'EMVCo LLC dont l'utilisation a été autorisée par cette société.

iPhone<sup>MD</sup>, iPad<sup>MD</sup> et le logo Apple sont des marques de commerce d'Apple inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays.

Android<sup>MC</sup> est une marque de commerce de Google Inc.

<sup>MC</sup> Toutes les marques de commerce de Récompenses Journie appartiennent à Corporation Parkland.

<sup>MC</sup> Toutes les marques de commerce de Pioneer appartiennent à Corporation Parkland.

<sup>MD</sup> Ultramar est une marque déposée d'Énergie Valero inc., utilisée sous licence.

CHEVRON est une marque déposée de Chevron Intellectual Property LLC, utilisée sous licence.

Avis<sup>MD</sup> est une marque déposée utilisée sous licence au Canada par Aviscar Inc.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC. Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de la Banque CIBC ou de leur titulaire de marque respectif.

Tous les renseignements étaient valides au moment de l'impression et sont sujets à des modifications sans préavis.

# Coordonnées importantes

## Services de cartes de crédit CIBC

Pour connaître les heures d'ouverture en vigueur, visitez le site : [cibc.com/francais](http://cibc.com/francais)

Au Canada et aux États-Unis [1 800 465-4653](tel:18004654653)

Ailleurs dans le monde‡ [514 861-4653](tel:5148614653)



## Appareil de télécommunications pour malentendants

(ATME) (en Amérique du Nord) [1 877 331-3338](tel:18773313338)

## Remplacement de carte CIBC perdue ou volée

Soumettez une demande par l'intermédiaire de Services bancaires CIBC en direct ou de Services bancaires mobiles CIBC, ou appelez :

Au Canada et aux États-Unis [1 800 663-4575](tel:18006634575)

Ailleurs dans le monde [514 861-9898](tel:5148619898)

## Assistance en cas d'urgence

Au Canada et aux États-Unis [1 800 814-7442](tel:18008147442)

Ailleurs dans le monde [416 784-5357](tel:4167845357)

## Remplacement de carte Visa perdue ou volée et assistance en cas d'urgence

(disponible à l'extérieur du Canada)

Aux États-Unis [1 800 Visa-911](tel:1800Visa911)

Ailleurs dans le monde [410 581-9994](tel:4105819994)

## Autres services

### Assurance frais médicaux pour un voyage hors province

Au Canada et aux États-Unis (y compris Hawaï) [1 877 350-6970](tel:18773506970)

Ailleurs dans le monde‡ [905 816-2571](tel:9058162571)

### Assurance collision/dommages pour les véhicules de location - CIBC Visa

Au Canada et aux États-Unis [1 866 363-3338](tel:18663633338)

Ailleurs dans le monde‡ [905 403-3338](tel:9054033338)

### Réservations mondiales Avis

Sans frais [1 800 879-2847](tel:18008792847)

**Site Web de la Banque CIBC** [cibc.com/francais](http://cibc.com/francais)

‡ Ces numéros peuvent être appelés à frais virés.

# Tirez le maximum de votre carte VacancesOr CIBC Visa

Visitez le site [cibc.com/francais](https://cibc.com/francais)  
et inscrivez-vous à Services bancaires  
CIBC en direct dès aujourd'hui

Téléchargez l'application Services bancaires  
mobiles CIBC dès aujourd'hui.

